

VILLEURBANNE Biotech

# NeoMedLight "boostée" par la reconnaissance de l'Europe

**La start-up NeoMedLight a remporté une subvention de 2,4 millions d'euros de la Commission européenne afin d'accélérer la mise sur le marché de sa dernière solution à destination des patients souffrant d'un cancer : CareMin650.**

« Cette reconnaissance est immense, on est très honoré d'avoir été sélectionné. Cette subvention nous permettra de financer des études cliniques, de finaliser de la R & D ainsi que l'industrialisation du produit, et enfin, tout ce qui est accès aux marchés en matière de communication scientifique, associations de patients, etc. » Ce sont en ces termes que se réjouit Pierre Saint-Girons, 54 ans, le cofondateur de la société NeoMedLight, concernant la récente réception d'une subvention de 2,4 millions d'euros, dans le cadre du programme Instrument PME Horizon 2020.

À l'honneur, le dernier-né de la start-up villeurbannaise : le dispositif CareMin65. Une solution visant à soigner les plaies des patients souffrant d'un cancer grâce à la lumière. Cette subvention permettra à la société d'accélérer le lancement et la mise sur le marché de ce dispositif. Un sacré coup de « boost », qui permettra « si tout se passe bien, d'avoir le marquage CE d'ici quatre à cinq mois, pour mise sur le marché en avril en France, Suisse, Allemagne, au Benelux et dans les pays nordiques », précise Pierre Saint-Girons. De quoi se positionner sur un marché de plusieurs milliards d'euros potentiels, d'autant plus que la société, fondée en 2014 et employant une dizaine de salariés, prépare une levée de fonds de 5 millions d'euros pour

l'été prochain. Autant de perspectives qui promettent à l'entité, bientôt portée par son produit phare, de solides perspectives de croissance pour les années à venir : « Nous réalisons actuellement environ 700 000 € de CA. D'ici cinq ans, on pourrait atteindre les 20 millions de CA », conclut Pierre Saint-Girons.

G. R.



Pierre Saint-Girons, cofondateur de la société NeoMedLight. Photo Le Progrès/Gilles REYMANN

DARDILLY Services

# Origami & Co optimise les droits à la retraite

Marilyn Vilardebo, fondatrice d'Origami & Co, "pitche" sa start-up.



Marilyn Vilardebo, présidente d'Origami & Co. Photo DR

**Quel est le créneau de votre société ?**

« Origami & Co est spécialisée dans l'audit des droits à la retraite, principalement auprès des chefs d'entreprise, professions libérales, commerçants et expatriés. Car ces carrières sont non linéaires et mêlent souvent plusieurs employeurs et caisses de retraite, elles compliquent le calcul de leurs droits. Origami & Co est là pour les aider à reconstituer leur carrière afin de répondre à la question centrale : quand déclencher ses droits à la retraite ? Chiffres à l'appui, nous donnons le juste montant de la pension et les différentes options ».

**Pouvez-vous présenter votre équipe ?**

« Expert-comptable de formation, j'ai évolué dans le développement commercial puis dans l'expertise retraite. En mai 2017, j'ai créé Origami & Co avec la certitude d'apporter une valeur ajoutée au secteur. Deux ans après, l'utilité

du service est avérée puisque plusieurs centaines de dossiers – essentiellement en Auvergne Rhône-Alpes – ont été traitées ».

**Quels sont vos projets ?**

« Nous visons le million d'euros de chiffre d'affaires dès 2020 et l'embauche de deux collaborateurs. Pour atteindre cet objectif, la société peut compter sur des revenus récurrents liés à un nouveau service par abonnement. Origami & Co a créé une prestation pour accompagner les jeunes professionnels. Dès 45 ans, ces derniers peuvent suivre les incidences des réformes sur leur future retraite et faire les ajustements nécessaires ».

D. C.



# Le Très Haut Débit pour tous



**FIBRE** **4G** **5G** et bientôt

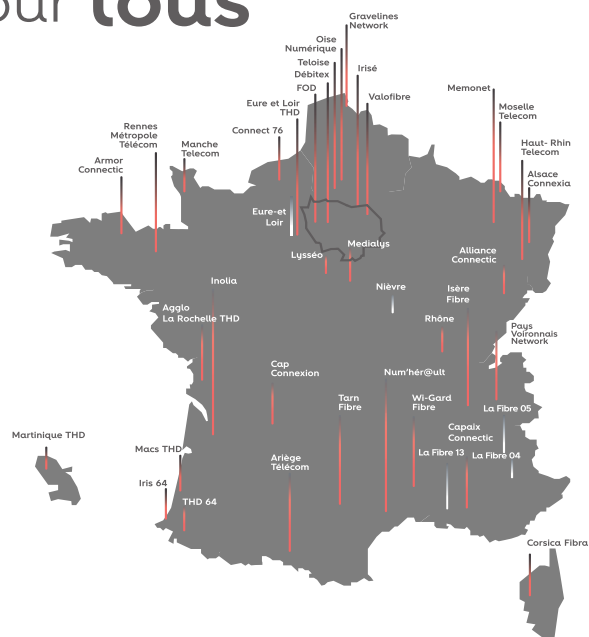
Le Très Haut Débit est une réponse forte et concrète aux enjeux locaux fondamentaux tels que la compétitivité des entreprises, les services apportés aux citoyens et l'inclusion numérique.

Pleinement engagé dans l'aménagement numérique des territoires, Altice-SFR investit en fonds propres et en partenariat avec les collectivités pour déployer le très haut débit en France.

Doté d'un réseau en Fibre optique (FTTH/FTTB) de 13,8 millions de prises éligibles, le Groupe couvre près de 99% de la population en 4G et poursuit des expérimentations 5G dans plusieurs villes françaises.

Partenaire de 34 Délégations de Service Public et 3 AMEL (Appels à Manifestation d'Engagements Locaux), Altice-SFR prépare les réseaux et les services de demain au service de l'ensemble des territoires.

alticefrance.com



Septembre 2019 - Altice France - SA au capital de 443.706.618 € - 794 661 470 RCS Paris